Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Seuls avec tous : pratiques collaboratives et solidarité (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://btstsma.fr/assets/annales/bts-tsma/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS TSMA - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Seuls avec tous : pratiques collaboratives et solidarité

Le corpus confronte les promesses et les réalités des pratiques collaboratives à travers un texte d'étude, un reportage sur le coworking, un extrait de Jean Giono et un dessin sur le covoiturage. Il met en jeu les liens sociaux, l'intérêt individuel, la coopération et l'autonomie au travail.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, en rapprochant leurs idées sans exprimer d'avis personnel.

Confrontation des documents

Axe	Document 1 : Daudey et Hoibian, étude du Crédoc, 2014	Document 2 : Andreani-Facchin et Mestres, reportage, 2018	Document 3 : Giono, texte argumentatif, 1938
Formes de vie collective	Covoiturage, échanges, dons et projets collaboratifs promettent lien social et intérêt commun.	Le coworking rassemble des indépendants et affiche une ambition de coopération.	L'artisan réalise seul toutes les étapes de son travail, tandis que l'usine répartit les tâches.
Liens et motivations	47 % citent la rencontre et les liens ; les projets associatifs favorisent des relations étroites.	Le lieu partagé peut rompre l'isolement et faciliter les échanges, mais les rencontres ne sont pas garanties.	L'autonomie du père repose sur la maîtrise complète de son métier.
Limites et procédés	67 % privilégient économies ou gains ; les plateformes créent souvent des liens faibles et laissent peu de pouvoir aux usagers. L'étude confronte discours idéalistes et résultats d'enquête.	Les témoignages contrastés montrent la gêne, la difficulté à se concentrer et la cohabitation sans réelle communauté.	Le travail parcellaire rend l'ouvrier dépendant. L'opposition entre le père et l'ouvrier, ainsi que les répétitions, dénoncent une perte de liberté.
Problématique commune	Les pratiques collectives créent-elles une solidarité réelle ou restent-elles limitées par les intérêts individuels et les contraintes du travail ?		

Plan détaillé : 1. Le partage peut rapprocher les individus et favoriser l'entraide. 2. Il ne garantit ni des liens durables ni l'autonomie de chacun.

Synthèse

Les pratiques collaboratives rapprochent des personnes qui se seraient peu rencontrées autrement. Le Crédoc relève que près d'un Français sur deux y voit un moyen de nouer des liens ; le coworking peut aussi rompre l'isolement. Le dessin de Malingrey représente, avec humour, l'affluence d'un trajet partagé.

Cette proximité ne crée pourtant pas toujours une solidarité durable. L'intérêt économique domine dans l'étude du Crédoc, et les échanges en ligne restent souvent ponctuels. Dans les espaces de coworking, les témoignages révèlent des difficultés de concentration et une communauté parfois plus annoncée que vécue.

Enfin, Giono montre que le travail collectif organisé peut réduire l'autonomie : l'ouvrier spécialisé dépend de l'usine, contrairement à l'artisan qui maîtrise son métier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les pratiques collaboratives favorisent les rencontres, mais elles ne garantissent ni une solidarité durable ni l'autonomie individuelle.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

La réflexion porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. Le candidat construit une réponse argumentée en s'appuyant sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyer la réflexion sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Introduction. Notre société organise la vie commune, mais cela suffit-il à nous rendre solidaires ? La solidarité suppose une aide concrète envers autrui, qui ne naît pas automatiquement du fait de vivre ensemble.

Des cadres favorables. Les associations et les services publics mutualisent les ressources. Le covoiturage du document 4 partage un trajet, tandis que certaines pratiques collaboratives peuvent créer des liens. Dans *Les Misérables*, Hugo montre que la générosité de l'évêque envers Jean Valjean peut transformer une vie.

Des limites réelles. Daudey et Hoibian soulignent que l'économie prime souvent sur l'altruisme et que les échanges numériques créent parfois des liens faibles. Le coworking décrit dans le document 2 ne garantit pas la coopération. Giono rappelle aussi qu'une organisation du travail peut enfermer les individus plutôt que les rapprocher.

Conclusion. La société rend la solidarité possible, mais l'engagement de chacun et des institutions attentives restent indispensables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société favorise l'entraide sans la garantir : la solidarité exige un engagement concret des individus et des institutions.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans matériel autorisé et sans coefficient imprimé. Sous le thème « Seuls avec tous », le candidat synthétise quatre documents sur les pratiques collaboratives et leurs limites, puis argumente sur la solidarité sociale à partir du corpus, de ses lectures et connaissances personnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent associer entraide et intérêt individuel, notamment la recherche d'économies ou de gains.
- Les échanges collaboratifs créent parfois du lien, mais les plateformes produisent souvent des relations faibles et ponctuelles.
- Le coworking favorise la proximité, sans garantir la coopération, les rencontres ni la concentration.
- La spécialisation du travail peut réduire l'autonomie et la maîtrise d'une activité exercée de façon complète.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confronter les documents et organiser leurs idées sans exprimer d'avis personnel.
- Distinguer les promesses de solidarité des motivations économiques et des limites concrètes présentées dans le corpus.
- Pour l'écriture personnelle, défendre une réponse argumentée en mobilisant le corpus, des lectures et des connaissances personnelles.
- Respecter les deux parties et leurs pondérations : synthèse sur 40 points, écriture personnelle sur 20 points.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les oppositions entre les documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez une synthèse concise et ordonnée, reformulez les idées et restez objectif, sans ajouter votre opinion personnelle.

Q : Comment exploiter le dessin et les documents non littéraires ?

Relevez les éléments visuels réellement présents, puis interprétez leur portée en lien avec le thème du covoiturage et de la solidarité. Croisez cette lecture avec les textes, sans attribuer au dessin des détails invisibles.

Q : Comment gérer les deux parties pendant les quatre heures ?

La durée totale est de quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points : prévoyez du temps pour les deux travaux, puis relisez-les afin de vérifier la réponse aux consignes.

Q : Quels critères de notation ou quelles normes le sujet précise-t-il ?

Le sujet indique une pondération de 40 points pour la synthèse et de 20 points pour l'écriture personnelle, mais ne détaille pas de grille d'évaluation. Respectez les consignes d'objectivité, d'argumentation et d'appui sur les ressources demandées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btstsma.fr/assets/annales/bts-tsma/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS TSMA - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Techniques et Services en Matériels Agricoles : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.